



INSTITUT de FORMATION  
du SPORT CATALAN

# BPJEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION



## PRÉ-REQUIS POUR ENTRER EN FORMATION



Sportif polyvalent et bon animateur, disponible et motivé,  
Âgé de 18 ans minimum,  
Certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indications aux pratiques sportives,  
Pas de diplôme scolaire requis,  
Etre titulaire du PSEI à jour et du BNSSA  
Avoir identifié une structure d'alternance et une solution de financement,

Valider les Tests d'Exigences Préalables et les tests de sélection de l'organisme de formation.

## SÉLECTIONS

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite :



aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) :

- Épreuve : 800 m. nage libre, en 16 minutes maximum.

**L'échec à ces épreuves est éliminatoire.**



aux Tests de sélection propres à l'organisme de formation :

- Écrit sous forme de questions relatives au métier d'éducateur sportif.

- Entretien oral portant sur le projet professionnel et les motivations.

- Épreuve technique : 100 m. 4 nages - démonstrations enchaînées en moins de 2'05 : papillon, dos crawlé, brasse et crawl.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Conduire des actions d'éveil, de découverte, de forme, de bien-être, d'apprentissages pluridisciplinaires, et d'enseignement des nages codifiées de la natation,
- Organiser et assurer la sécurité d'un lieu de pratique aquatique et des pratiquants,
- Veiller au respect des mesures d'hygiène,
- Concevoir un projet pédagogique dans le domaine des activités aquatiques,
- Participer au fonctionnement de la structure aquatique.

## COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en s'adaptant.

- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir une séance ou un cycle d'apprentissage dans les Activités Aquatiques.

- Mobiliser les techniques de la mention Activités Aquatiques et de la Natation pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

- Assurer la gestion des aspects liés à l'hygiène de l'eau et de l'air

Le maître-nageur sauveteur veille à la sécurité des personnes, enseigne l'apprentissage de la nage, encadre des activités aquatiques et maîtrise parfaitement les gestes de premiers secours.

## DATES CLÉS

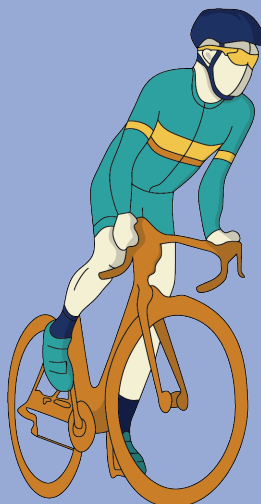


DATE LIMITE DE DÉPÔT DE  
DOSSIER D'INSCRIPTION :  
10 SEPTEMBRE 2021

DATE DES TESTS D'EXIGENCES  
PRÉALABLES (TEP) ET DES  
TESTS DE SÉLECTION :  
01 OCTOBRE 2021

DATE DE DÉBUT DE LA  
PROCHAINE SESSION :  
11 OCTOBRE 2021

DATE DE FIN DE LA  
PROCHAINE SESSION :  
30 SEPTEMBRE 2022



## CONTACT



ANTOINE DUBOIS-CONSTANT  
COORDINATEUR DE  
FORMATION



06 35 36 31 04

A.DUBOIS-CONSTANT@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR

CFA  
Sport Animation  
Occitanie



Qualiopi  
processus certifié



USAP Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr

Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66



INSTITUT de FORMATION  
du SPORT CATALAN

# BPJEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION



## CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITES D'EVALUATION

La formation au BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation comporte 4 Unités capitalisables (UC) qui font l'objet d'une évaluation.

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle, prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

- Concevoir un projet d'animation, conduire un projet d'animation, évaluer un projet d'animation.

UC3 : Conduire une action d'animation dans les activités de la mention ou de direction d'un accueil collectif de mineurs :

- Organiser, gérer et évaluer les activités, encadrer un groupe ou une équipe dans le cadre des activités de la mention, accueillir les publics.

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de la mention ou de l'option :

- Situer son activité d'animation dans un territoire, maîtriser les outils et techniques de la mention ou de l'option, conduire les activités d'animation.



## DUREE, LIEUX D'ENSEIGNEMENT, ORGANISATION, CAPACITE D'ACCUEIL

La formation BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation dure 12 mois.

Elle se déroule dans les locaux de Canet 66 Natation à Canet-en-Roussillon. Les cours ont lieu de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Le rythme d'alternance est précisé dans le ruban pédagogique. 20 places sont disponibles chaque année.



## POURSUITES D'ETUDES POSSIBLES ET EQUIVALENCES

Au sein d'USAP Formation, chaque stagiaire a la possibilité de construire un parcours complet de formation, en fonction de ses aspirations. A l'issue du BPJEPS, tout stagiaire pourra ainsi intégrer des modules complémentaires de formation professionnalisant (sport santé, entrepreneuriat dans les activités sportives, autre BPJEPS, etc.)

Il est également possible de poursuivre sur un DEJEPS permettant d'obtenir un diplôme de niveau 5 (bac+2) et d'aspirer à des postes d'encadrement. Par la suite il pourra également intégrer un DESJEPS, de niveau 6 (BAC +3/4).

Une intégration en BTS Tourisme est également envisageable sur étude du dossier scolaire. Le stagiaire pourra également préparer les concours de la fonction publique territoriale



## MODALITES DE FINANCEMENTS



Formation par alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation).



Eligibilité aux dispositifs de la formation professionnelle continue.



Financement individuel.

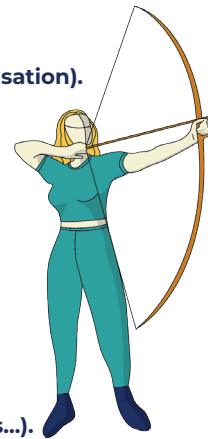
Pour plus de renseignements, nous contacter.



## ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute question relative à :

- L'intégration de l'une de nos formations (étude du besoin, aménagements...).
- L'accessibilité de nos différents lieux de formation.



## LES CHIFFRES DE LA FORMATION

Pas de données à ce jour - 1ère session en cours à la date d'édition de ce document



USAP Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr

Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66

## CONTACT

ANTOINE DUBOIS-CONSTANT  
COORDINATEUR DE  
FORMATION

06 35 36 31 04

A.DUBOIS-CONSTANT@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR

CFA  
Sport Animation  
Occitanie



Qualiopi  
processus certifié